

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CCM UZES, 903 ROUTE DE NIMES 30700 UZES déclare et atteste avoir reçu en dépôt numéraire la somme de 3 000 €.

Mr CLAIRON Grégory, Président , représentant de la société SAS 50 NB S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 3 CHEMIN DES LUMIERES 30210 FOURNES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mme WALRAVENS Pascale	120	1 200 €
Mr HUPE Anthony	150	1 500 €
Mr GENEVET Vivien	30	300 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 août 2024

Le Président, Mr CLAIRON
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé :

R. PREVEL, Directeur
Crédit Mutuel
903 Route de Nîmes
30700 Uzès
Tél: 04 66 36 59 64 (appel non surtaxé)
Fax 04 66 75 05 84 - SIRET 788 864 742 00010